

Le facteur humain, première cause de mortalité routière

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4233 - Jeudi 27 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Baccalauréat

Tizi Ouzou première pour la 9^e fois

Page 24

Indemnisation des victimes des incendies

Tebboune donne 40 jours pour constituer une commission de suivi

Page 3

Initiative française à contre-courant

Par Mohamed Habili

On s'attendait d'un jeune et dynamique président français désireux de faire bouger les choses, et d'abord celles qui coïncident, qu'il fasse sur le dossier libyen des propositions qui aident à dépasser un accord qui bien qu'existant mais qui présente néanmoins ce défaut majeur d'être resté inappliqué, et pour cause. On n'attendait pas de lui qu'il fasse pressing pour le faire adopter par le bord qui n'en voulait pas et qui à l'évidence ne l'avait signé que contraint et forcé. La rencontre de Paris d'avant-hier entre Fayaz el Serraj, le chef du gouvernement dit d'entente nationale, et du maréchal Haftar, non seulement n'a pas tenu ses promesses, mais n'est pas loin de ressembler à un traquenard tendu au représentant du camp de Tobrouk pour l'amener à accepter ce qu'il avait refusé jusque-là : la primauté du gouvernement présidé par el Serraj, non reconnu en Libye, bien qu'il le soit par ces mêmes puissances occidentales responsables de la situation actuelle de la Libye, qui l'ont imposé contre toute évidence comme l'unique représentant de son pays. Il s'est agi finalement à Paris de relancer ce même accord de Sekhirat qui ne marche pas, et qui probablement ne marchera pas. Gageons que la rencontre ne fera pas date, qu'elle ne comptera pas plus que les deux ou trois autres qui l'avaient précédée entre les deux hommes dans des capitales arabes.

Suite en page 3

Abattage anarchique, non-respect de l'hygiène durant l'Aïd El-Adha

Des mesures fermes face à l'incivisme



PH/D. R.

L'ambiance de fête est souvent gâchée par la prolifération des déchets des moutons. Une situation récurrente à chaque fête du sacrifice, les cités et quartiers se transforment en abattoirs collectifs ne respectant que rarement les règles sanitaires et d'hygiène, et ce, malgré les campagnes de sensibilisation du ministère de la Santé.

Lire page 2

Pour améliorer l'alimentation en eau potable

Necib donne des instructions fermes

Page 2

Festival d'Oran du film arabe

Des personnalités artistiques et culturelles honorées

Page 13

Abattage anarchique, non-respect de l'hygiène durant l'Aïd El-Adha

Des mesures fermes face à l'incivisme

Pour améliorer l'alimentation en eau potable **Necib donne des instructions fermes**

LE MINISTRE des

Ressources en eau, Hocine Necib, a exhorté les responsables locaux du secteur à améliorer le service public de l'eau potable et à veiller à mettre un terme aux perturbations enregistrées dans plusieurs régions du pays, a indiqué hier le ministre dans un communiqué. «Le ministre a donné des instructions fermes aux responsables locaux de son département afin d'inscrire l'amélioration du service public de l'eau potable comme priorité absolue et de veiller à mettre un terme aux perturbations», note la même source. Ces instructions ont été données par le ministre lors d'une réunion qu'il a tenue mardi à Alger avec les directeurs des ressources en eau (DRE) et les directeurs des unités de l'Algérienne des eaux (ADE) des wilayas enregistrant des perturbations dans le fonctionnement du service public de l'eau potable durant cette saison estivale. Il s'agit des wilayas de Blida, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Khenchela, Batna, Tebessa, Oum El-Bouaghi, Setif, Bordj Bou-Arreridj, Ouargla, Médéa, Béjaïa, Annaba, Bouira, Skikda et Souk Ahras. «De grâce, ne me dites surtout pas que tout va bien, notamment dans les zones rurales et certaines agglomérations secondaires où des rattrapages doivent être opérés. Je constate quotidiennement les mécontentements de la population à travers les rapports qui me parviennent et les colonnes de la presse nationale», a relevé le ministre. Il a alors été relevé que la majorité des perturbations sont enregistrées dans les zones rurales ou dans certaines agglomérations secondaires, en raison de l'insuffisance de la ressource dans certains cas, et aussi de la vétusté des réseaux de distribution, des coupures en énergie électrique, des branchements illicites et des défaillances dans la gestion ; là où le service public de l'eau potable est assuré par les régies communales lesquelles ne disposent ni de savoir-faire ni de moyens nécessaires pour l'accomplissement d'une telle tâche. M. Necib a également insisté sur la nécessité de communiquer avec la population. «Les citoyens ont le droit de connaître les programmes de distribution et les raisons des perturbations».

H. N.

■ L'ambiance de fête est souvent gâchée par la prolifération des déchets des moutons. Une situation récurrente à chaque fête du sacrifice, les cités et quartiers se transforment en abattoirs collectifs ne respectant que rarement les règles sanitaires et d'hygiène, et ce, malgré les campagnes de sensibilisation du ministère de la Santé.

Par Meriem Benchaouia

L'Aïd El-Adha, qui sera fêté dans quelques semaines, est souvent synonyme d'incivisme, d'insalubrité et de risques sanitaires. Les conditions dans lesquelles se déroule le sacrifice du mouton posent parfois de sérieux problèmes de santé. Dès les premières heures de la matinée du premier jour, des milliers de moutons vont être sacrifiés à travers toute l'Algérie. Malheureusement, l'ambiance de fête est souvent gâchée par la prolifération des déchets des moutons. Une situation récurrente à chaque fête du sacrifice, les cités et quartiers se transforment en abattoirs collectifs ne respectant que rarement les règles sanitaires et d'hygiène, et ce, malgré les campagnes de sensibilisation du ministère de la Santé qui ne cessent d'appeler à redoubler de vigilance et à respecter les principales règles d'hygiène. Pourtant, dans le rite musulman, le sacrifice obéit à une prescription très précise qui



P.V.D. R.

prend en compte de nombreuses considérations sanitaires. Mais force est de constater qu'une grande partie des Algériens ne respecte pas ces prescriptions et recourt à un abattage très anarchique. Seul le civisme des citoyens peut faire régner la propreté pendant la fête, une fois le sacrifice accompli. Toutefois, pour optimiser l'encadrement sanitaire en prévision de l'Aïd El-Adha à travers notamment la relance de l'opération «Aïd sans kyste hydatique», un dispositif a été mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué ce département ministériel dans un communiqué. A cet effet, la Direction des services vétérinaires de ce ministère a défini plusieurs mesures dont la fixation, au préalable, par arrêté de wilaya, des différents lieux de rassemblement et de vente d'animaux, «avec la mise en place d'un réseau d'information efficace pour mieux sensibiliser les citoyens». Il est également question d'organiser des émissions radiophoniques et télévisées, en y incluant les radios locales pour assurer une large diffusion des messages de sensibilisation,

indique la même source. Au plan sanitaire, les services vétérinaires relevant des wilayas pourvoyeuses de cheptel, notamment les wilayas steppeuses, délivrent des certificats de bonne santé devant accompagner les animaux lors de leurs déplacements. En outre, le jour de l'Aïd, tous les établissements d'abattage, répartis sur l'ensemble du territoire national, seront ouverts pour inciter les citoyens à sacrifier leurs animaux «dans une enceinte conforme et contrôlée». Des permanences seront également effectuées par les services vétérinaires de wilaya au niveau des APC et des lieux d'abattage, tandis que des brigades mobiles, composées de vétérinaires et de techniciens, effectueront des tournées dans les différents lieux susceptibles d'abriter des abattages notamment en milieu rural pour contrôler et répondre aux besoins et sollicitations des citoyens. Dans un souci de respect de l'hygiène et de la santé publique, les services de la voirie de la wilaya ont été instruits de «récupérer les carcasses et organes saisis ainsi que les détritux (paille, cornes, onglons, buse...) et les achemi-

ner vers des lieux d'enfouissement et d'incinération». Par ailleurs, un vaste programme de prévention et de sensibilisation, destiné aux éleveurs afin de prémunir le bétail contre les diverses maladies, est également mené à longueur d'année, suivi et appuyé d'une campagne intensive de vaccination, détaille le ministère. Aussi, les services vétérinaires prévoient la sensibilisation et le renforcement du contrôle des conditions d'utilisation du médicament vétérinaire, notamment le respect des doses administrées, des espèces de destination et les délais d'attente (délai à respecter entre l'administration du produit à l'animal et l'admission des animaux à la consommation humaine). Composé de 28 millions de têtes d'ovins, de 2 millions de têtes de bovins et de 5 millions de têtes de caprins, le cheptel national «bénéficie d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics qui déploient tous les efforts nécessaires à même d'améliorer et développer la filière des viandes rouges», précise le ministère.

M. B.

Tizi Ouzou

L'APW veut relancer une activité touristique à «l'abandon»

La situation du tourisme dans la wilaya de Tizi Ouzou a été le thème d'une journée organisée, hier, à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en présence de ses principaux acteurs. Des représentants de la direction locale du tourisme, des offices touristiques, des agences de voyages, des établissements hôteliers et des associations activant dans le domaine ont pris part à la rencontre dans une tentative de lancer cette activité dont la wilaya a tant besoin en ces temps de crise financière à laquelle fait face le pays. Le président de la commission agriculture, forêt, hydraulique, pêche et tourisme à l'APW de Tizi Ouzou, Ramdane Ladaouri, nous a expliqué que parmi les objectifs assignés à leur initiative

il y a celui de mettre en place une commission pluridisciplinaire qui se penchera sur les outils et les mécanismes susceptibles de développer le tourisme. La rencontre d'hier a permis de réunir tous les acteurs du secteur et de lancer la concertation en vue de coordonner les efforts des uns et des autres. Pour l'animation de la rencontre, on a fait appel à des spécialistes du développement durable et intégré en milieu rural. Ils ont, tour à tour, développé plusieurs questions, notamment celles freinant la relance de l'activité touristique dans la région. Par la même occasion, Ramdane Ladaouri a dressé un tableau noir sur la situation du secteur, allant jusqu'à parler de l'état d'abandon dans lequel il se trouve. Pour lui,

il n'est plus possible de parler de tourisme de masse à Tizi Ouzou eu égard au nombre limité de lits dont dispose le parc hôtelier de la wilaya. Il a, à ce propos, estimé à moins de 600 lits disponibles après la fermeture de tous les établissements publics en vue de leur réhabilitation. L'élus a déploré cette situation, suggérant que cette opération de réhabilitation se fasse de manière partielle au lieu de priver la wilaya, durant la même période, de quelque 600 lits qu'offrent ces hôtels publics. Abordant les zones d'extension et de sites touristiques (ZEST), M. Ladaouri a soutenu qu'il est plus judicieux d'abandonner certaines d'entre elles, notamment celles où des constructions privées ont été érigées, citant le cas de Feraoun,

dans la commune de Tigzirt. L'APW de Tizi Ouzou a proposé même leur déclassification au lieu de les laisser à l'abandon comme elles le sont actuellement. Nous n'avons pas pu avoir l'avis de la direction du tourisme à l'occasion de cette rencontre, en l'absence de son premier responsable qui a délégué deux de ses cadres pour répondre aux questions des participants. En somme, les initiateurs de la rencontre comptent trouver les voies et moyens susceptibles de lancer l'activité touristique dans la wilaya qui recèle des potentialités inestimables que l'on peut exploiter sans recourir à de colossaux investissements. Le tourisme reste l'une des richesses prometteuses de la wilaya de Tizi Ouzou. **Hamid M.**

Avec un taux de près de 96%

Le facteur humain, première cause de mortalité routière

■ Chaque année, des milliers de personnes perdent la vie sur les routes algériennes. Ce qui a valu à l'Algérie d'être classée au 4^e rang mondial des accidents de la route. Parmi les multiples causes, le facteur humain reste à l'origine du fléau. Pour preuve, près de 96% des accidents survenus durant le premier semestre de 2017 sont dus à l'homme, selon le Centre national de prévention et de sécurité routière.

Par Yacine Djadel

Près de 96% des accidents de la circulation routière, survenus durant le premier semestre de 2017, sont dus au facteur humain, selon un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routière. Outre les routes cabossées, le manque d'infrastructures, les travaux délaissés et autres, les conducteurs sont les premiers responsables dans l'hécatombe routière qui continue de faire des ravages. Excès de vitesse, conduite en état d'ébriété, véhicules négligés en termes de contrôle en plus de l'incivisme notoire, il n'est pas étonnant que l'aspect humain soit la première cause des accidents de la route. Rien que de savoir que c'est la majorité des citoyens qui ne respectent pas le code de la route, cela en dit long sur les dégâts en conséquence. La plupart des victimes sont des jeunes de la tranche d'âge se situant entre 20 et 25 ans en moyenne. Ainsi, chaque année des milliers de personnes perdent la vie sur les routes algériennes. Ce qui a valu à l'Algérie son classement parmi les pays les plus meurtriers dans le monde. Parmi les multiples causes, le facteur humain reste à l'origine du fléau. La réalité est amère et alarmante compte tenu des bilans avancés quotidiennement par les différents services luttant contre le phénomène.



Des chiffres tellement élevés qu'ils donnent froid dans le dos et choquent l'opinion publique. Tentant depuis plusieurs années de stopper la machine à tuer par d'innombrables mesures, les autorités semblent jusque-là impuissantes face à l'ampleur du phénomène. Même en adoptant des méthodes répressives telles que les retraits de permis en masse, la sanction sévère quant au taux d'alcoolémie dans le sang pour les chauffeurs pris en flagrant délit, les résultats n'ont pas changé. Une légère baisse à une échelle globale, mais sans plus. Ce qui fait que la gravité du problème est telle qu'il constitue une véritable préoccupation

nationale. Les campagnes de prévention et de sensibilisation à même de venir à bout de l'imprudence et même de l'inconscience des conducteurs, s'avèrent elles aussi vaines pour le moment. En vue d'y remédier, il incombe à la société civile comme au gouvernement de s'impliquer sérieusement afin de trouver de concrètes et définitives résolutions au drame sévissant sur nos routes. La solution qui demeure la plus prometteuse est de loin celle proposée depuis des années par l'infatigable militant de la cause routière. Il s'agit de Mohamed Lazouni, président de l'association «Tariq Essalama». Ce dernier insiste

toujours sur l'idée de l'éducation routière. Selon lui, cette mesure est certes à long terme pour ce qui est de porter ses fruits, mais est stratégique et sûre. Tant que le gouvernement n'a pas intégré le civisme routier dans les programmes scolaires pour que les enfants s'en imprègnent dès leur très jeune âge, il y aura certainement des hécatombes sur les routes, a-t-il fait savoir lors de ses interventions sur la question. En somme, il est clair que la mesure soutenue par Lazouni peut être salvatrice, mais en attendant les routes nationales constituent de véritables mouroirs. **Y. D.**

Indemnisation des victimes des incendies

Tebboune donne 40 jours pour constituer une commission de suivi

L'évaluation de l'ampleur et des dégâts causés par les feux de forêt ainsi que les modalités d'indemnisation des victimes ordonnée par le président de la République ont été au centre du Conseil interministériel tenu avant-hier à Alger en présence, notamment, des walis des principales wilayas touchées par les incendies. A ce titre, Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre, a évoqué la nécessité de «constituer, dans un délai n'excédant pas les 40 jours, une commission intersectorielle constituée des ministères de l'Intérieur, des Finances et de l'Agriculture, à l'effet d'assurer le suivi des opérations d'indemnisation des victimes des sinistres». Le Premier ministre indiquera, en outre, que cette même commission aura à «veiller avec l'apport des parties qualifiées dans les travaux d'évaluation et d'expertise, à la réalisation diligente d'un bilan exhaustif et individualisé faisant ressortir, par wilaya, la nature et la consistance des dégâts occasionnés,

et de procéder à la révision et à l'amélioration du dispositif réglementaire déterminant les critères et modalités relatifs à l'ouverture de droits à l'indemnisation».

Au terme de la réunion, et après avoir rappelé les recommandations du président de la République, le Premier ministre «a insisté sur le soin particulier à accorder à cette mission», conclut le communiqué des services du Premier ministre. La semaine dernière, lors d'un déplacement dans la wilaya de Tizi Ouzou, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avait alors annoncé cette décision. «Sur ordre du président de la République», d'indemnisation des victimes des feux de forêt. Précisant que les compensations se feront sur la base des statistiques qu'établira une commission spéciale. Bedoui avait indiqué que les indemnités iront aux propriétaires des arbres fruitiers et des élevages. Comme chaque année en cette période, les feux de forêt, confor-

tés par les hausses de températures, embrasent des centaines voire des milliers d'hectares de forêt, de récoltes et d'arbres fruitiers dans plusieurs wilayas du pays. Les dégâts sont plus que considérables, notamment matériels. Pire. Outre des habitations menacées, plusieurs blessés à différents degrés et un mort ont été déplorés suite à ces incendies. Dans un bilan, la Direction générale des forêts (DGF), qui relève des cas de pyromanie, donne le chiffre de 7 528 hectares de couvert végétal ravagés par les flammes depuis de début de l'été. Des superficies brûlées dépassant grandement celles incendiées l'année dernière durant la même période où 387 foyers ayant parcouru une superficie totale de 3 106 ha ont été enregistrés. Concernant les wilayas les plus touchées, la même source avait cité par degré d'importance Tizi Ouzou, Bouira, Médéa, Sétif, Béjaïa, Ain Defla, Jijel, Skikda, Tlemcen, Saïda et Mila. C'est dire qu'une grande partie du

végétal algérien est parti en fumée en l'espace de quelques semaines.

Outre les dégâts matériels plus que considérables causés, des dizaines de blessés à différents degrés de gravité ont été déplorés tant auprès des habitants que dans les rangs des éléments de la Protection civile. Pire. Un décès a été enregistré dans la wilaya de Tizi Ouzou, la plus touchée et qui a connu mercredi dernier 51 feux dont 17 importants, selon la Protection civile. Une situation telle qu'il a fallu faire appel à des renforts de la Protection civile des wilayas limitrophes, à l'instar de Bouira et de Boumerdès, pour aider la Protection civile, l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie nationale, les forêts, les APC, les entreprises, les différentes directions de wilaya et les citoyens afin de venir à bout des feux.

La saison des chaleurs n'étant qu'à ses débuts, il faut s'attendre à ce que d'autres foyers d'incendie se réveillent

LA QUESTION DU JOUR

Initiative française à contre-courant

Suite de la page une

Ce qui n'a pas pu se concrétiser à un moment où le rapport de force entre les deux camps en présence restait incertain le peut moins aujourd'hui que les forces militaires de l'est du pays ont pris l'avantage. Or une évolution importante s'est produite récemment dont les effets ne pourront qu'abonder dans le même sens : l'isolement du Qatar dans le monde arabe, le principal pourvoyeur de fonds et d'armes de Tripoli et de ses milices. On dirait que c'est précisément parce que le tour pris par les événements bénéficiait par trop à Tobrouk que la France s'est empressée de venir en aide au gouvernement el Serraj, unique produit de l'accord de Sekhirat, par peur que demain il ne soit trop tard. Le communiqué final de la rencontre à contre-courant de Paris fait état à la fois de cessez-le-feu à mettre en place et d'élections devant se tenir l'année prochaine. Rien de bien contraignant pour les signataires, puisque d'une part ils ne sont pas en guerre, en tout cas pas directement, et que de l'autre, bien des choses se seront passées d'ici l'année prochaine, dont peut-être l'effondrement d'un des deux camps. En plus, comme ce cessez-le-feu ne concerne de toute façon pas la guerre contre le terrorisme, qui elle doit se poursuivre, on peut penser que le prétexte est tout trouvé pour faire comme si on n'avait convenu de rien à Paris. Il se peut bien que le seul effet de la rencontre parisienne soit de marquer le passage de la crise libyenne à une nouvelle phase, où la guerre contre le terrorisme ne sera plus qu'un prétexte et un faux-semblant. Certes, ce sont toujours les mêmes principaux protagonistes libyens qui se font face, mais le fait nouveau est que chacun d'eux va pouvoir désormais s'afficher ouvertement comme la composante libyenne d'une coalition internationale. Le gouvernement el Serraj tient son existence des puissances qui sont intervenues militairement en Libye en 2011, tandis que le camp de Tobrouk est porté à bout de bras par l'Egypte et les Emirats, auxquels pourraient bien se joindre l'Arabie Saoudite et le Bahreïn, pour reformer à ce niveau le même quartet boycotté au Golfe du Qatar – un pays du Golfe par la géographie, mais un pays occidental par la géopolitique.

M. H.

dans ces régions et dans bien d'autres encore.

Pour cela, la Direction générale des forêts maintient son dispositif de prévention, d'alerte et de lutte contre les feux de forêt, mis en place depuis le 1^{er} juin dernier, et ce, jusqu'au 31 octobre prochain.

Lynda Naili

Titre de passage en douane en ligne

Le contrôle aux frontières a gagné en efficacité

■ Le contrôle douanier des voyageurs aux frontières terrestres a gagné en efficacité depuis la mise en place, il y a plus d'un mois, du Titre de passage en douane en ligne (e-Tpd), a indiqué à l'APS le directeur de la communication de la Direction générale des douanes, Djamel Brika.

Par Hacine B.

«Aujourd'hui, nous avons plus de latitude à effectuer des contrôles des véhicules, des bagages et des voyageurs. La nouvelle procédure du Tpd en ligne a permis aux services douaniers plus de visibilité et d'efficacité en matière de contrôle», relève le même responsable. La DGD a mis en place, depuis le 18 juin dernier, une application sur son site web qui fournit un formulaire que les voyageurs peuvent remplir et imprimer à domicile, avant de le présenter lors de leur passage aux postes frontaliers algéro-tunisiens, réduisant sensiblement le temps de passage aux frontières à 5 minutes. Auparavant, le titre de passage en douane était établi par les douaniers au niveau de la frontière, engendrant une attente qui prenait au minimum trente minutes. «Ainsi, tous les agents qui étaient, auparavant, réquisitionnés pour établir les titres de passage en douane sont, désormais, orientés vers le contrôle des marchandises, des bagages

et des véhicules. Ils s'acquittent également du contrôle d'éventuels transferts illicites de devises, et ce, outre les brigades canines chargées de la lutte contre le trafic des stupéfiants. En conséquence, les agents augmentent en efficacité», relève-t-il. Selon M. Brika, l'établissement du Tpd électronique, qui consiste en une formalité détaillant le franchissement de la frontière par les véhicules en vue de leurs traçabilité, «n'exempte en rien du contrôle douanier qui reste automatique et assidu». «Un contrôle des bagages et des véhicules se fait même après la procédure de passage en douane établie en ligne. Il est même renforcé selon les affluences qui peuvent être prévues à l'avance», explique-t-il. Ce contrôle est renforcé particulièrement pour les voyageurs véhiculés qui traversent très fréquemment les frontières.

Prévoir le nombre de véhicules passant la frontière

Par ailleurs, le même respon-

sable constate que depuis l'instauration du e-Tpd, les services des douanes peuvent prévoir à l'avance le nombre de voitures qui traverseront la frontière quo-

tidienement et par poste frontalier. Cette nouvelle visibilité permet d'opérer des mesures supplémentaires, au niveau de la frontière, et ce, en fonction des

affluences quotidiennes, hebdomadaires ou même mensuelles. Dans ces cas, la DGD prévoit alors un renfort en agents douaniers, allant même parfois, en cas de nécessité, à réquisitionner les douaniers qui sont en jour de repos. En outre, l'enregistrement des personnes permet également de prévoir à l'avance les futurs passages de personnes suspectes ayant déjà fait l'objet d'un contentieux et augurant d'éventuels risques de fraudes récidivistes, explique-t-il. L'enregistrement en amont de tels individus permet ainsi aux services des douanes de se préparer pour un contrôle minutieux. «Auparavant, on ne savait pas quand et par quel poste frontalier les personnes à antécédents frauduleux pouvaient passer. Mais le Tpd en ligne permet cette forme de visibilité qui exige le renforcement du contrôle», fait savoir M. Brika qui précise que les personnes qui établissent leur procédure de passage en douane en ligne font, ainsi, également l'objet d'un contrôle.

H. B./APS

Formation et échange d'expertises et d'expériences

Convention entre la Protection civile et les Douanes

Une convention-cadre de coopération a été signée, hier à Alger, entre la Protection civile et les Douanes algériennes, portant notamment sur la formation et l'échange d'expertises et d'expériences. La convention, paraphée par le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, et le directeur général des Douanes algériennes, Kaddour Bentahar, a pour objet d'«instaurer un cadre général de coopération entre la direction générale de la Protection civile et la direction générale des Douanes». Elle porte sur plusieurs objectifs, en premier lieu, l'échange d'expertises et d'expériences, l'organisation des opérations

et des cycles de formation exprimés par l'un ou les deux parties. La convention est axée, également, sur l'échange dans le domaine de l'action sociale, culturelle et sportive, la coopération entre la Mutuelle générale des agents de la Protection civile et la Mutuelle douanière algérienne, et la participation à l'organisation commune des journées d'études et colloques intéressants les deux parties. Parmi les objectifs fixés à l'occasion de cette convention, figurent aussi l'échange de conférenciers, de formateurs et d'experts entre les Ecoles de formation des deux institutions, bénéficier des différentes opérations spécifiques de chaque secteur et l'organisa-

tion d'opérations diverses intéressant les deux parties. La convention porte, en outre, sur l'élaboration et la planification des opérations de coopération, à travers un programme annuel établi entre les deux institutions qui sera soumis pour discussion lors de la réunion d'un comité mixte. Ce programme de coopération entrera en vigueur après validation par les directeurs généraux des deux institutions. Dans le cadre de la même convention, il est aussi question de la création d'une commission mixte de suivi et de coordination, composée de quatre cadres de chacune des deux institutions, dont la désignation des membres se fera par l'échan-

ge de correspondance entre les deux directeurs généraux. Cette commission, dont la mission porte sur l'évaluation et le suivi de l'exécution des programmes et des opérations inscrits dans le cadre de cette convention, se réunira périodiquement deux fois par an, comme elle peut se réunir en session extraordinaire suite à une demande de l'une des deux parties. Les réunions de ladite commission se tiendront par alternance au siège des deux directions générales, dont le président et le rapporteur seront désignés selon le lieu de leur déroulement.

Kamel L.

Béchar

Gaïd Salah supervise un exercice à tirs réels

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, hier au deuxième jour de sa visite à la 3^e Région militaire à Béchar, l'exécution de la première phase d'un exercice tactique combiné à tirs réels «MADJD 2017», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Cet exercice, couronnant l'année de préparation au combat 2016/2017, a connu la participation de différentes unités des forces terrestres, aériennes et de défense aérienne du territoire, précise-t-on de même source. Le général de corps d'armée a d'abord suivi une présentation du général-major Saïd Chengriha, commandant de la 3^e Région militaire, sur l'idée générale de l'exercice et les différentes étapes de son déroulement, et qui a pour objectif l'entraînement des éléments et des unités aux situations de com-



bat proches du réel, ainsi que l'évaluation du niveau d'aptitude des unités à mener leurs missions avec la précision requise. Il

a suivi, ensuite, un exposé relatif à l'ordre de combat du commandant du Secteur opérationnel Sud Tindouf. Au champ de

manœuvres dudit Secteur opérationnel, le général de corps d'armée «a supervisé, de près, les actions de combat menées par les unités engagées, et qui ont débuté par des tirs de concentration effectués par l'aviation et l'artillerie dans le but de stopper l'avancée des forces ennemies, de faire face à leur aviation, de renforcer nos défenses et de créer les conditions favorables pour engager, par la suite, nos forces en contre-offensive, et ce, en passant par toutes les phases de ces actions de combat opérées par les unités engagées». A l'issue de la première étape de cet exercice, le général de corps d'armée s'est réuni avec les éléments des unités engagées, qu'ils a salués et félicités pour «leurs efforts soutenus, consentis tout au long de l'année de préparation au combat, notamment lors de la préparation et l'exécution de cet exercice couronné d'une parfaite réussite».

R. N.

Prix

Le pétrole remonte à plus de 50 dollars

PHD. R.



■ Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens, soutenus par la baisse des réserves américaines selon les premières données et toujours rassérénés par l'annonce d'une baisse des exportations saoudiennes.

Par Salem K.

Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 50,51 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 31 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 40 cents à 48,29 dollars. «Le Brent a dépassé les 50 dollars le baril après les données de l'API (American Petroleum Institute), qui ont fait état d'une baisse de

10,23 millions de barils des réserves de brut, ce qui constituerait la plus forte baisse depuis septembre», a commenté un analyste. Les données hebdomadaires de l'API, fédération privée, précèdent celles attendues dans la journée du Département américain de l'énergie (DoE), qui sont jugées plus fiables par les marchés. Selon la médiane d'un consensus d'analystes, les réserves de brut auraient reculé de 3 millions de barils, celles d'essence de 1,8 million de barils et celles de produits distillés de 500 000 barils pour la semaine achevée le 21 juillet. «La hausse

des prix a été soutenue par l'optimisme généré par l'Arabie saoudite, qui a affirmé vouloir limiter ses exportations en août», a ajouté un expert. L'Arabie saoudite, plus grand exportateur mondial et figure de proue de l'accord qui lie l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs, dont la Russie, a affirmé lundi vouloir limiter ses exportations à 6,6 millions de barils par jour. L'annonce a rassuré des investisseurs inquiets de voir le marché mondial toujours déséquilibré par d'importantes réserves mondiales.

Tizi Ouzou/Ath Yenni

70 bijoutiers attendus à la 14^e édition de la fête du bijou

Plus de 70 artisans bijoutiers de la wilaya de Tizi Ouzou prendront part, à partir d'aujourd'hui, à la 14^e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou, a-t-on appris hier des organisateurs. Cette manifestation annuelle, devenue une tradition dans la localité d'Ath Yenni connue pour son bijou d'argent ancestral, s'ouvrira dans la matinée de en présence des autorités locales et des différents partenaires associés à son organisation, a indiqué à l'APS le président de l'APC, Smaïl Deghoul.

En plus de la préservation de ce métier artisanal légué de génération en génération, malgré les difficultés et les problèmes rencontrés par ses professionnels, la fête du bijou se veut également un moment d'échange entre les artisans bijoutiers de la wilaya et ceux d'autres régions du pays qui prennent part à ce rendez-vous, a-t-il précisé. Tameghra N Lfetta comme d'autres fêtes de l'artisanat organisées localement, contribue aussi au développement du tourisme culturel qui constitue une particularité au niveau de la

wilaya de Tizi Ouzou, a souligné M. Deghoul qui a relevé le nombre important de visiteurs enregistrés annuellement à Ath Yenni à l'occasion du déroulement de la manifestation. Les stands d'expositions seront installés au niveau du CEM Larbi-Mezanni et la maison de jeunes Keddach-Ali abritera également d'autres activités, notamment des conférences-débats qui porteront sur l'artisanat du bijou, sa préservation et son développement, la prise en charge des problèmes posés par les artisans, a-t-il signalé. Des rencontres qui

regrouperont les artisans et les représentants de différents organismes, tels que Agenor, la Chambre de l'artisanat et des métiers, les assureurs, les dispositifs de l'emploi et les impôts, a-t-il encore affirmé. Smaïl Deghoul a rappelé que le manque de matière première, à savoir l'argent et le corail, et sa cherté constituent la principale contrainte des artisans bijoutiers des Ath Yenni et de toute la wilaya de Tizi Ouzou, d'où le recul de l'activité et les coûts élevés du produit fini proposé à la vente. **Lamine B.**

Investissement à El Tarf

70% des projets entreront en production avant la fin de l'année

Pas moins de 70% des projets d'investissement validés et en cours de concrétisation au niveau des zones d'activité commerciales (ZAC) de Matroha et Zerizer dans la wilaya d'El Tarf entreront en production «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris hier auprès du directeur local de l'industrie et des mines. Ces projets concernent divers secteurs d'activité dont principa-

lement les travaux publics, l'agroalimentaire et les services, a précisé Mohamed-Adnane Zahlit. Il a, à ce propos, ajouté que les projets localisés au niveau de la zone industrielle Matroha ainsi que ceux relevant du secteur touristique à El Battah et El Chatt, entameront la phase de l'exploitation «durant l'exercice 2018-2019», détaillant que sur un total de 728 dossiers étudiés

durant les cinq dernières années, 266 ont été validés. Faute de non lancement de leurs projets, il a été procédé au retrait de 64 projets d'investissement, a-t-on encore noté, signalant que parmi les 202 dossiers à lancer, 107 disposent de permis de construire. Appelés à créer quelque 14 800 emplois, ces projets d'investissement sont en cours de concrétisation sur une

superficie globale de l'ordre de 212 hectares, a signalé la même source, mettant l'accent sur l'importance de ces projets destinés à booster le développement au niveau de la région, à vocation touristique et agricole, tout en assurant une plus value et des emplois destinés à la résorption du chômage dans cette wilaya aux potentialités avérées. **K. L.**

Selon la Banque mondiale La transition énergétique boostera la demande en minéraux

L'ESSOR des technologies de production d'énergie propres, faibles en carbone, tel l'éolien, le solaire et le stockage d'énergie par batterie, pourra faire augmenter la demande en minéraux et en métaux, indique la Banque mondiale (BM) sur son site web. Ainsi, dans son rapport intitulé The Growing Role of Minerals and Metals for a Low-Carbon Future», la BM éclaire sur «les conséquences possibles de l'essor des technologies énergétiques faibles en carbone sur la demande de minéraux et de métaux», en estimant que la transition énergétique pourra booster la demande sur ces matières. Ce rapport examine le type de minéraux et de métaux dont la demande est susceptible d'augmenter sous l'effet de la progression de trois technologies de production d'énergie vertes l'éolien, le solaire et le stockage d'énergie par batteries qui seront au cœur de l'action menée par les pays pour limiter à 2 degrés Celsius ou en-deçà l'augmentation moyenne de la température du globe. «Il faut s'attendre à une augmentation de la demande d'acier, d'aluminium, d'argent, de cuivre, de plomb, de lithium, de manganèse, de nickel et de zinc, ainsi que de certaines terres rares, telles que l'indium, le molybdène et le néodyme», lit-on dans la publication de la BM. Cette hausse pourrait être particulièrement marquée sur le segment des accumulateurs électriques, où l'augmentation de la demande de métaux (aluminium, cobalt, fer, plomb, lithium, manganèse et nickel) pourrait être multipliée par plus de 1 000 fois si les pays prennent les mesures nécessaires pour maintenir les températures à ou en-deçà de 2 degrés C. Selon cette institution de Bretton Wood, le passage à un avenir sobre en carbone pourrait offrir des opportunités aux pays riches en minéraux, à condition toutefois que ceux-ci adoptent des stratégies de long terme leur permettant de prendre des décisions d'investissement judicieuses. «Afin d'anticiper cette croissance de la demande, ils devront instaurer des mécanismes appropriés pour préserver les populations locales et l'environnement», a-t-elle indiqué. De ce fait, s'ils développent leur secteur minier de façon durable, les pays qui disposent des capacités et des infrastructures pour fournir les minéraux et les métaux nécessaires aux technologies propres auront une occasion unique de dynamiser leur économie. La demande future de certains métaux n'est pas uniquement fonction du degré d'engagement des différents pays à l'égard d'un avenir faible en carbone, elle est également motivée par des choix entre diverses technologies, avance la BM. Ce sont surtout les technologies peu émettrices de carbone qui s'avèrent les plus faciles à mettre en œuvre et les plus utiles qui détermineront en grande partie le marché des matières premières sur les 50 prochaines années, a-t-elle poursuivi. Pour exemple, la BM a mentionné à cet effet que les trois principales catégories de véhicules alternatifs (électriques, hybrides et à hydrogène) ont des conséquences différentes sur la demande de métaux : les véhicules électriques ont besoin de lithium, les véhicules hybrides de plomb et les véhicules à hydrogène de platine. **R. E.**

Sidi Bel-Abbès

Le tramway enfin mis en service

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a procédé, mardi à Sidi Bel-Abbès, à la mise en service du tramway, en présence des autorités locales et d'un grand nombre de citoyens.

Par Kamel L.

Au cours de cette cérémonie qui a eu lieu à la place du 1^{er} Novembre, au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, le ministre a rappelé que la réalisation de ce tramway, ayant nécessité un budget de 28,2 milliards DA, s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à améliorer les conditions de déplacement des citoyens par la modernisation des moyens de transport.

«Le tramway est un acquis pour la wilaya de Sidi Bel-Abbès et une réalisation conférant une valeur ajoutée à l'aménagement de la ville et une modernisation de ses moyens de transport», a ajouté le ministre, tout en rappelant que le tracé du tramway prend en considération les sites d'habitation à forte densité de la population et l'implantation des équipements publics.

Abdelghani Zaalane a rappelé que le tramway de Sidi Bel-Abbès a été entièrement fabriqué et monté en Algérie. Il constitue, a-t-il estimé, un exemple d'intégration économique locale et un exemple de transfert de technologie.

La société Setram qui a réalisé, à Annaba, les rames du tramway, dispose d'un personnel



constitué à 99% d'ingénieurs et de techniciens algériens, a-t-il rappelé.

Par ailleurs, le ministre a mis en exergue l'impact positif de l'utilisation de ce mode de transport moderne sur l'environnement, son accessibilité pour les personnes aux besoins spécifiques et ses systèmes modernes de vente de billets, la gestion des signalisations de la circulation au niveau des car-

fours et autres voies routières.

Le tracé de ce tramway s'étend sur une distance de 14,26 km. Il comporte 22 stations. Son exploitation commerciale a débuté hier. Il est prévu un trafic de 5 000 passagers par heure dans toutes les directions. Il assurera le transport de 12 millions de passagers par an.

Le ministre a entamé sa visite d'inspection à Sidi Bel-Abbès en visitant un espace de transit sur

l'autoroute Est-Ouest avant de suivre un exposé sur la situation du secteur des travaux publics dans la wilaya et une présentation du projet de réhabilitation du Chemin communal reliant Bir El Hmam à Oued Tourira via Tagouraya, sur une distance de 30 km.

Au centre de maintenance du tramway, le ministre a suivi un exposé détaillé sur ce projet et sa gestion future.

Bouira

Renforcement du réseau électrique

Le réseau électrique a été renforcé à Bouira avec la mise en service, mardi, d'une importante ligne électrique d'une capacité de 30 kilovolts, a-t-on appris auprès des services de la Société de distribution du centre (SDC) de la Sonelaz de Bouira.

«Cette ligne électrique est d'une longueur de 12 kilomètres. Elle relie le poste de 220/60/30 KV de Thameur à celui nouvellement réalisé dans la ville de Bouira. Cette ligne a été mise sous tension aujourd'hui dont l'objectif d'améliorer la qualité de service offert à nos clients à travers toute la wilaya», a indiqué la chargée de la communication de la SDC de Bouira, M^{me} Ouidad Benyoucef, à l'APS. Ce projet est venu à point nommé pour mettre un terme aux problèmes de

chutes de tension enregistrés ces derniers jours à travers toute la wilaya, une contrainte qui soulève à chaque fois la colère des abonnés. Dans les communes d'El-Adjiba, M'chedallah, Takerboust, Chorfa, Saharidj (est de Bouira), des coupures d'électricité surviennent quotidiennement et de façon récurrente.

Pour pallier ces carences, les services de la SDC avaient réalisé en juin dernier une série de projets visant à renforcer davantage le réseau électrique. Il s'agit de projets structurants qui ont permis aux services d'exploitation d'électricité de réduire la durée d'intervention et d'éliminer les chutes de tension, qui, par le passé, perturbaient énormément la desserte électrique offerte à la clientèle, a

expliqué la responsable.

Parmi ces projets figure notamment l'exploitation d'un départ de 30 kv issu du poste source de Lamhir 60/30 KV relevant de la direction de distribution de Bordj Bou-Arréridj (BBA), suite à une convention signée par les deux parties, a rappelé M^{me} Benyoucef.

Ce départ a permis de garantir une bonne qualité et une continuité de service pour toute la région sud-est du district de M'chedallah (Taourirt, Ath Bouali, Mini zone d'activité de Taourirt et Roudha), ainsi que la stabilité de la tension de notre important client qui est la station de pompage de Sonatrach, a tenu à préciser la responsable.

Dina F.

M'sila

Mise en service de nouvelles structures de divertissement

Des structures de divertissement et loisirs sont entrées en service dans la wilaya de M'sila et d'autres le seront à l'avenir, a-t-on constaté mardi lors de la visite effectuée par le wali Hadj Mokdad aux communes de Sidi Aïssa et Ouled Mansour.

Il s'agit de la piscine semi-olympique de Sidi Aïssa, une ville de 180 000 habitants dont l'exploitation intervient après la récente ouverture de la piscine olympique du chef-lieu de wilaya

après les instructions fermes données par le wali. Le chef de l'exécutif local a annoncé l'ouverture «dans les prochaines jours» de deux piscines de proximité à Ain Lahdjal et Ain El Melh qui s'ajouteront aux trois piscines actuellement opérationnelles dans la wilaya. Le wali a également indiqué qu'un délai n'excédant pas le 20 août prochain a été accordé à la mise en service du parc de loisirs initié dans le cadre d'un investissement privé au village Lokmane, dans la

commune d'Ouled Mansour, voisine du chef-lieu de wilaya.

Le responsable de la wilaya a rappelé l'entrée en service, au début de cette semaine, de la ligne «Trains des plages» reliant M'sila à Béjaïa et utilisée quotidiennement par 200 voyageurs, essentiellement des jeunes.

Il a aussi déclaré que la ligne M'sila-Alger, inexploitée depuis 2013, sera remise en service «dans les prochains mois» après l'acquisition d'un nouveau autorail. La piscine semi-olympique

de Sidi Aïssa représente un investissement public de 350 millions DA. Le wali a exhorté les responsables du secteur de la jeunesse et des sports à encourager la création d'un club de natation dans cette ville. Il a également instruit les directions exécutives concernées par le projet du parc d'attractions du village Lokmane d'aplanir toutes les difficultés pour ouvrir cet espace récréatif aux familles m'siliennes dans les meilleurs délais.

Hamid M.

Oran/Chantiers en lien avec les JM 2021

Des superviseurs pour assurer la coordination

DES SUPERVISEURS devant assurer la coordination inter-chantiers des projets d'équipements d'excellence, en cours de réalisation en prévision des Jeux méditerranéens de 2021, seront affectés prochainement, a annoncé, mardi, le wali d'Oran, Mouloud Chérifi. Au niveau du chantier du stade omnisports et du village méditerranéen, localisés à Belgaid, le wali a annoncé la désignation de coordinateurs pour suivre ces deux chantiers en plus de celui de la liaison routière port d'Oran-autoroute Est-Ouest. Ces coordinateurs, a-t-il précisé, seront détachés au niveau de la wilaya par leurs directions respectives, et disposeront d'un tableau de bord qui renseignera sur l'évolution des chantiers. «J'ai une feuille de route et également une obligation de bien préparer le rendez-vous sportif international des Jeux méditerranéens

2021», a-t-il dit à la presse à ce propos. Concernant le chantier du stade de 40 000 places, dont les travaux avoisinent les 75%, le wali s'est dit rassuré quant à la qualité et le rythme de la conduite des travaux. Pour les actions retenues sur place, Mouloud Chérifi a recommandé au bureau d'études qui suit les travaux d'entamer rapidement les travaux de réalisation d'un écran végétal pour embellir l'environnement ainsi que la pose des différents équipements. Au village méditerranéen, un espace d'hébergement qui jointe le complexe omnisports, le chef de l'exécutif de la wilaya a visité une chambre-témoin et insisté sur la réalisation de cette infrastructure selon les standards internationaux pour accueillir dans de bonnes conditions les délégations étrangères devant participer aux JM 2021.

Concernant la première tranche de 8 km du projet de la liaison port d'Oran-autoroute Est-Ouest, un chantier qui a connu un ralentissement de la cadence des travaux en raison des contraintes financières, le wali a rassuré les responsables de la firme turque Makyol quant au règlement de ses factures s'élevant à 5 milliards DA. Il a également appelé la firme turque à renforcer le chantier en moyens humains et matériels, en vue de la livraison du projet dans les délais prévus de fin 2018. Selon les explications fournies, le taux d'avancement global des travaux est de 50%. Pour ce qui est du tronçon des 18 km restants, la bretelle Haï El Menzehl El Kerma, les études d'exécution ont été achevées. Au complexe touristique Les Andalouses (Bousfer), le wali a relevé quelques insuffisances en matière de gestion et appelé les gestionnaires locaux à se mettre aux standards internationaux. A Ain El Turck, M. Chérifi a visité l'auberge de jeunesse ainsi qu'un camp des jeunes qui a accueilli récemment près de 76 Sahraouis, entre enfants et encadreurs.

R. R.

Processus de réconciliation nationale en Libye

Al Sarraj et Hafter s'engagent à un cessez-le-feu

■ Le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Sarraj, et le maréchal Khalifa Hafter se sont engagés, mardi à La Celle Saint-Cloud, près de Paris, à un cessez-le-feu et à poursuivre le dialogue pour aboutir à une réconciliation nationale.

Par Moncef Gh.

Dans une déclaration conjointe, distribuée à la presse à l'issue d'une rencontre à La Celle Saint-Cloud, initiée par le président français Emmanuel Macron qui veut contribuer à la résolution de la crise libyenne, les deux responsables libyens ont affirmé que la solution en Libye «ne peut être que politique et passe par un processus de réconciliation nationale associant tous les Libyens».

«Nous nous engageons à un cessez-le-feu et à nous abstenir de tout recours à la force armée pour ce qui ne ressort pas strictement de la lutte antiterroriste, conformément à l'accord politique inter-libyen et aux traités internationaux, et afin de protéger le territoire et la souveraineté de la Libye, et condamnons fermement tout ce qui menace la stabilité du territoire», ont-ils affirmé à l'issue de leur rencontre, en présence du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé.

Dans le processus de réconciliation nationale libyenne sont inclus également «les acteurs institutionnels, sécuritaires et militaires de l'Etat qui sont prêts à y participer pacifiquement, avec le retour en toute sécurité des déplacés et des réfugiés, la mise en place d'un processus de justice transitionnelle, de compensations et d'amnistie nationale, et l'application de l'article 34 relatif aux arrangements sécuritaires de l'accord politique inter-libyen».

Un Etat civil et démocratique

La déclaration conjointe, qui a souligné les efforts menés par les pays amis, dont l'Algérie, a expliqué que l'initiative française vient en plein appui de la mission du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé, dans le but de l'élaboration d'une solution politique.

La présidence française a indiqué que la rencontre s'inscrit dans la continuité des rencontres qui se sont déjà tenues à différents niveaux, à Abou Dhabi, au Caire, en Algérie, et en reprend les éléments consensuels.

Les deux parties libyennes se

sont également engagées en faveur de «la construction d'un Etat de droit en Libye, souverain, civil et démocratique, qui garantit la séparation et le transfert pacifique des pouvoirs et le respect des droits de l'homme» et est «doté d'institutions nationales unifiées, la Banque centrale, la Compagnie nationale de pétrole et l'Autorité libyenne d'investissement», soulignant que cet Etat devra «garantir la sécurité des citoyens, l'intégrité du territoire et la souveraineté de l'Etat, ainsi que la bonne gestion des ressources naturelles et financières, dans l'intérêt de tous les Libyens». Se déclarant «soutenus par le travail impartial» du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, al Sarraj et Hafter ont affirmé être «résolus à rendre opérationnel l'accord politique du 17 décembre 2015» et à «poursuivre le dialogue politique dans la continuité de la rencontre d'Abou Dhabi du 3 mai 2017», indiquant qu'ils déploieront «tous les efforts possibles pour accompagner les consultations et les travaux Ghassan Salamé, qui devront faire l'objet d'un dialogue politique inclusif, dans lequel la chambre des députés et le Conseil d'Etat auront toute leur place». Ils ont déclaré que des efforts seront faits pour «intégrer les combattants qui le souhaitent dans les forces régulières», appelant au



«désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des autres dans la vie civile».

Appel aux «combattants d'intégrer les forces régulières libyennes»

L'armée libyenne sera «constituée de forces militaires régulières assurant la défense du territoire libyen dans le respect de l'article 33 de l'accord politique inter-libyen», ont-ils ajouté, indiquant avoir décidé de l'établissement d'une «feuille de route pour la sécurité et la défense du territoire libyen contre les menaces et les trafics de tous ordres».

«Nous allons œuvrer pour que toutes les forces sécuritaires et militaires en présence s'associent à ce plan dans le cadre de la réunification des institutions militaires et sécuritaires afin de se coordonner dans la lutte contre le terrorisme, d'assurer le contrôle des flux migratoires qui transitent par le territoire libyen, de sécuriser et de contrôler les frontières et de lutter contre les réseaux criminels organisés, qui

instrumentalisent la Libye et qui déstabilisent la Méditerranée centrale», ont-ils souligné, prenant l'«engagement d'œuvrer, en coopération avec les institutions concernées et avec le soutien et sous la supervision des Nations unies, à l'organisation des élections présidentielle et législatives à compter de la date du 25 juillet 2017». Enfin, ils demandent au Conseil de sécurité des Nations unies d'«appuyer la rencontre organisée de la déclaration conjointe» et au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies d'«engager les consultations nécessaires avec les différents acteurs libyens».

Crise libyenne : entretien téléphonique entre Messahel et son homologue français

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a eu, mardi, un entretien téléphonique avec le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cet entretien qui s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre les deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, conformément aux instructions des deux chefs d'Etat, Abdelaziz Bouteflika et Emmanuel Macron, «a porté notamment sur les résultats de la rencontre organisée ce jour à Paris, à l'initiative du président français, entre le président du Conseil présidentiel libyen M. Faiz Serradj, et le Maréchal Khalifa Haftar», souligne la même source.

M. Messahel s'était entretenu, auparavant, avec le ministre des Affaires étrangères libyen, Mohamed Tahar Siyala, qui doit effectuer, dans les tout prochains jours, une visite en Algérie, note le communiqué.

Au cours de ses entretiens, M. Messahel «a assuré ses interlocuteurs que l'Algérie poursuivra ses efforts pour accompagner les parties libyennes dans leur quête de retour à la paix et à la stabilité, dans ce pays frère et voisin, à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale», conclut le MAE.

M. Gh.

Sahara occidental/Maroc

L'IJC condamne les peines «iniques» à l'encontre des détenus

L'Internationale des jeunes communistes (IJC) a condamné «vigoureusement» les peines «iniques» prononcées par les autorités de l'occupation marocaine à l'encontre des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, appelant l'ONU à assumer pleinement ses responsabilités et à accélérer l'organisation d'un referendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Dans un communiqué publié mardi, l'IJC a condamné «avec vigueur» les peines iniques et injustes prononcées par les autorités de l'occupation marocaine à l'encontre des détenus sahraouis du groupe de Gdeim Izik, allant de plusieurs années d'emprisonnement à la perpétuité.

L'Organisation a appelé à la protection des droits de l'homme dans les régions occupées du Sahara occidental, exhortant l'ONU à «assumer ses responsabilités, à travers l'organisation d'un referendum transparent dans les plus brefs délais,

pour permettre au peuple sahraoui de jouir du droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance».

Après un procès qui a duré 7 mois, la «Chambre criminelle» près la Cour d'appel de Salé, près de Rabat, a prononcé des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre de 23 prisonniers sahraouis arbitrairement détenus.

En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment afin de démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20 000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles.

Accusés d'avoir formé une «organisation criminelle ayant pour but de commettre des actes violents contre les forces de l'ordre marocaines», certains d'entre eux ont été condamnés, en 2013, à 20 ans

de prison et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité, par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils, et en dépit du statut du Sahara occidental occupé en tant que territoire non autonome inscrit aux missions de décolonisation des Nations unies. A la suite de ces événements, la plupart ont passé 27 mois en détention provisoire.

Mais le 27 juillet 2016, la Cour de cassation marocaine annule, sous la pression d'organisations internationales de défense de droits de l'Homme et de juristes militants, la condamnation injuste prononcée à l'encontre de ces militants sahraouis.

Durant les audiences (31), les prisonniers ont été interrogés sur la base de procès-verbaux (établis par des officiers marocains) qu'ils affirment avoir signé sous la torture, mais la Cour a refusé de prendre en considération la décision du Comité de l'ONU contre la torture.

L. M.

Industrie automobile

Fiat-Chrysler ambitionne de monter des véhicules en Algérie

FCA

FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES



Page animée par Ali Zidane

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a reçu, à Alger, l'ambassadeur d'Italie, Pasquale Ferrara, qui a exprimé la volonté du constructeur italien Fiat Chrysler de s'installer en Algérie à travers un projet de montage automobile, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Accompagné d'une délégation de Fiat Chrysler lors de cette audience, M. Ferrara a informé le ministre que ce constructeur italien avait déjà entamé un travail de prospection en vue de sélectionner des sous-traitants algériens pour ce projet, précise la même source.

M. Bedda «s'est félicité de cette perspective, tout en informant la partie italienne que ce projet pourrait passer à une étape concrète après la finalisation du nouveau cahier des charges qui régit cette activité». Il

a également indiqué à ses hôtes italiens que son département ministériel était «prêt à accompagner les projets qui s'inscrivent dans la stratégie du gouvernement», note le communiqué.

Par ailleurs, le ministre a abordé, lors de cette audience, les autres possibilités de partenariat dans les différents domaines, en mettant l'accent sur les priorités de son secteur, notamment le

développement des PME/PMI et du tissu de sous-traitance pour accompagner la politique du gouvernement en matière d'industrie mécanique.

A cet effet, l'ambassadeur italien a souligné la volonté de son pays de développer les relations bilatérales en invitant les opérateurs économiques italiens à venir s'installer en Algérie, ajoute la même source.

Une 308 R de plus de 300 ch pour bientôt



Peugeot Sport a confirmé qu'une version plus puissante de la 308 GTi était actuellement en préparation. Celle-ci pourrait alors concurrencer la Volkswagen Golf R en termes de performances. Nombreux ont été déçus en découvrant que la 308 GTi ne bénéficiait d'aucune évolution technique lors de sa récente mise à jour. Mais il se pourrait bien que cela ait été fait sciemment, afin de laisser la place à une nouvelle version de la compacte, encore plus sportive. Interrogé par les Australiens de Motoring, Patrice Delannoy de Peugeot Sport a en effet déclaré qu'un mulet de 308 GTi avait été développé, avec une puissance portée à plus de 310 ch et un couple de 400 Nm. Des valeurs qui en feraient une parfaite concurrente pour la Golf R de Volkswagen. La variante R Hybrid ayant été stoppée, on

devrait retrouver le vaillant 1.6 THP dans une nouvelle version encore plus poussée. Le développement de la tonitrueuse 308 R Hybrid ayant été stoppé, cette potentielle 308 R demeurerait une auto 100% thermique, faisant toujours confiance à son vaillant bloc 1.6 THP. Patrice Delannoy a d'ailleurs confirmé que ce moteur pouvait encaisser «bien plus de puissance» que sur la 308 GTi.

Le châssis de la compacte semble également apte à gérer ce surplus de cavalerie, puisque les freins et les suspensions de la GTi n'ont a priori pas été modifiés sur ce mulet, sans que cela ne pose de problème. Enfin, deux versions de cette «super 308» pourraient être proposées, l'une en boîte mécanique et l'autre avec la boîte automatique EAT8.

Pour moins de pollution
Audi rappelle 850 000 véhicules

Audi vient d'annoncer le rappel de 850 000 véhicules diesel afin d'abaisser leurs émissions polluantes. Ce retour au garage, gratuit pour les clients, concerne des véhicules équipés de moteurs V6 et V8 TDI (normes Euro 5 et Euro 6) commercialisés en Europe et sur d'autres marchés internationaux (hors Etats-Unis et Canada). Audi n'a toutefois pas précisé quels étaient exactement les marchés touchés. Ce rappel porte également sur des modèles Volkswagen et Porsche dotés de ces mêmes motorisations. La firme installera un nouveau logiciel dans ces moteurs afin d'*améliorer les niveaux d'émissions dans des conditions réelles de conduite*», explique Audi dans un communiqué. Le constructeur a ainsi «*l'intention de contribuer à réduire les émissions, en particulier dans les centres-ville*». Mercedes vient de rappeler 3 millions de voi-



tures. Cette initiative volontaire intervient quelques jours seulement après que Mercedes, soupçonné de tricherie sur la pollution en Allemagne, a rappelé trois millions de véhicules diesel à travers l'Europe.

Mercedes présente son nouveau pick-up

Classe X : joindre le haut de gamme à l'utilitaire



Mercedes présente son nouveau pick-up. Il s'appelle Classe X et sera lancé en Europe à la fin de l'année 2017. Conçu sur la base du Nissan Navara, il s'en distingue par une présentation plus haut de gamme et une gamme d'accessoires plus étoffée. Le pick-up Mercedes repose sur la base technique d'un véhicule japonais, le Nissan NP300 Navara. Par rapport à ce dernier, le Classe X mesure 1 cm de plus, ce qui porte sa longueur totale à 5,34 m en double cabine, seule version disponible sur ce modèle. La benne du Classe X dispose d'une longueur de chargement de 1,59 m pour 1,56 m de large.

Le chargement est facilité par la présence d'un marchepied intégré dans le pare-choc arrière et d'un éclairage à LED. Mercedes annonce une charge utile de 1,1 tonne. A l'intérieur, la planche de bord du Classe X est très différente de celle du Nissan Navara. On retrouve l'écran du système multimédia, placé en haut de la console centrale, comme dans un Classe V, et les mêmes compteurs que la Classe C. Au lancement en fin d'année 2017, le Mercedes Classe X sera disponible avec deux moteurs diesels d'origine Nissan. Le premier est un 2,3 litres à simple turbo de 163 ch (X 220 d), le second un

2,3 litres bi-turbo de 190 ch (X 250 d). Seul le plus puissant des deux peut profiter d'une boîte automatique à 7 rapports, le premier devant se contenter d'une boîte manuelle à 6 rapports. Mercedes laisse le choix entre une version à deux roues motrices (propulsion) ou la transmission intégrale enclenchable 4Matic avec démultiplication tout-terrain «Low Range». Mercedes Classe X blanc arrière deux diesels de 163 ch et 190 ch seront disponibles au lancement fin 2017. Un V6 diesel de 258 ch suivra au printemps 2018. Courant 2018, la gamme s'enrichira avec l'arrivée d'un V6 diesel d'origine Mercedes. Avec une puissance de 258 ch, ce X 350 d sera l'un des pick-up les plus puissants du marché européen. Il sera couplé d'office à une boîte automatique à 7 rapports et à une transmission intégrale 4Matic permanente. Cette dernière version disposera également du système «Dynamic Select» permettant de choisir entre plusieurs modes de conduite.

Hyundai Kona Edition #1
Une série très spéciale

Le Hyundai Kona Edition #1 est une série spéciale proposée à l'occasion du lancement commercial de ce SUV urbain. Le Hyundai Kona arrive sur le marché français dans une série spéciale de lancement, baptisée Kona Edition #1. Cette version n'est disponible qu'avec un seul moteur à essence de 120 ch (3-cylindres 1.0 T-GDi) et une boîte manuelle à 6 rapports. Esthétiquement, le Kona Edition #1 se distingue par des jantes en alliage de 18 pouces, des skis arrière gris, des vitres surteintées ou encore une sellerie noire en tissu et en cuir ainsi que des inserts décoratifs de la même teinte que la carrosserie. La dotation de série de cette version du Kona est complète. On retrouve notamment la climatisa-



tion automatique, les quatre vitres électriques, l'affichage tête haute, le système multimédia avec écran tactile de 8 pouces, la navigation GPS, un volant en cuir, une caméra de recul et la compatibilité avec les applications Apple CarPlay et Android Auto. Mais également plusieurs systèmes d'aide à la conduite comme la surveillance de la vigilance du conducteur et l'assistant de maintien dans la voie de circulation.



Jérusalem

Situation tendue autour de l'esplanade des Mosquées

■ La situation restait tendue hier entre Israéliens et Palestiniens autour de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, malgré le retrait de détecteurs de métaux controversés, suscitant la crainte d'une éruption de violence lors de la grande prière du vendredi.



PH: D. R.

Par Rosa F.

Des échauffourées entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes ont éclaté tard mardi soir aux abords de la Vieille ville de Jérusalem où est située l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam. Ces heurts ont fait 13 blessés palestiniens, selon le Croissant-Rouge palestinien. Hier matin, la Vieille ville était calme mais les fidèles musulmans refusaient toujours d'entrer sur l'esplanade et priaient dans les rues adjacentes comme ils le font depuis plus d'une dizaine de jours, a constaté un journaliste

de l'AFP. Les tensions étaient montées brusquement autour de ce site religieux situé à Jérusalem-Est, partie palestinienne de la ville occupée par Israël, après l'installation le 16 juillet par l'État hébreu de détecteurs de métaux aux entrées de l'esplanade. Les musulmans palestiniens y avaient vu une tentative d'Israël d'augmenter son contrôle sur ce site, administré par la Jordanie. Les autorités israéliennes avaient elles justifié ce dispositif par le fait que les assaillants qui avaient tué deux policiers israéliens le 14 juillet avaient dissimulé des armes sur ce site et en étaient sortis pour mener leur attentat. Cinq

Palestiniens ont trouvé la mort la semaine dernière au cours des affrontements qui ont éclaté après l'installation des détecteurs. Trois Israéliens ont également été tués pendant la même période par un Palestinien dans une colonie israélienne en Cisjordanie occupée. Après d'intenses pressions de la communauté internationale qui craignait une contagion de la violence, Israël a finalement accepté de retirer les détecteurs de métaux mardi. Mais le gouvernement a indiqué qu'il les remplacerait «par une inspection de sécurité basée sur des technologies avancées et sur d'autres moyens» au grand dam des

autorités musulmanes qui ont maintenu la consigne de boycott du site. «Nous rejetons les détecteurs de métaux, nous rejetons les caméras (de surveillance)», a déclaré à l'AFP Oum Maath, une Arabe israélienne venue de la ville de Nazareth, dans le nord d'Israël, pour prier aux abords de l'esplanade. «Tout doit être comme avant le 14 juillet», a-t-elle ajouté. Elle a précisé qu'une cinquantaine de femmes de la ville et de ses environs venaient tous les jours à Jérusalem dans des autobus spécialement affrétés pour prier aux alentours de l'esplanade. Selon le quotidien israélien Haaretz, citant des sources de police, le gouvernement israélien veut mettre en place un réseau de caméras de surveillance sophistiquées, reposant sur une technologie de reconnaissance biométrique. Pour identifier d'éventuels suspects, le système utiliserait une base de données de photos qui pourraient provenir de la police, du Shin Bet, le service de sécurité intérieure et de ministères, précise le journal. Les autorités musulmanes et le président palestinien Mahmoud Abbas ont indiqué mardi qu'ils n'accepteraient aucune mesure alternative aux détecteurs de métaux et ont exigé un retour pur et simple à la situation d'avant le 14 juillet. «Tant que toutes les mesures (de sécurité) ne reviennent pas à ce qu'elles étaient avant le 14 juillet, il n'y aura pas de changement au gel de la coopération avec

Israël», a déclaré mardi soir le président palestinien. Une porte-parole de la police israélienne a affirmé mardi que «cette dernière n'utilise aucun type de caméra portant atteinte à la vie privée et n'a aucune intention de le faire dans le futur». La Maison-Blanche a salué hier la décision de retirer les détecteurs de métaux, louant «les efforts d'Israël pour assurer la sécurité tout en réduisant les tensions dans la région». Les entrées de l'esplanade où se trouvent la mosquée Al-Aqsa et le dôme du Rocher sont contrôlées par Israël, qui l'appelle Mont du Temple, le lieu le plus saint du judaïsme, mais elle est gérée par la Jordanie. Les musulmans peuvent y aller à toute heure. Les juifs ne peuvent y pénétrer qu'à certaines heures et n'ont pas le droit d'y prier. Les autorités israéliennes assurent qu'elles n'ont pas l'intention de modifier ces règles tacites. Le nouvel accès de fièvre autour de l'esplanade des Mosquées fait craindre une reprise de la vague de violences qui secoue Israël et les Territoires palestiniens depuis octobre 2015 et qui a coûté la vie à 289 Palestiniens, 47 Israéliens, deux Américains, deux Jordaniens, un Erythréen, un Soudanais et une Britannique, selon un décompte de l'AFP. Cette vague de violences avait éclaté après plusieurs jours d'affrontements en septembre 2015 autour de l'esplanade des Mosquées.

R. C.



Points chauds

Expérience

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois encore, durant la campagne présidentielle française, Emmanuel Macron plaidait pour un renouvellement de la classe politique. Une classe politique qui ne serait plus dirigée par des «professionnels» mais pas des monsieur et madame tout le monde. Une façon, selon lui, de redonner le pouvoir au peuple et de renouveler le paysage politique saturé par les mêmes personnes depuis des décennies. Toutefois, il semble que parfois les novices, qui ont bel et bien été élus à l'occasion du scrutin des primaires ou La République En Marche a remporté la majorité absolue à l'Assemblée nationale, ont parfois du mal à maîtriser les règles et usages du Parlement, suscitant l'impatience, voire l'agacement de ceux qui siègent dans l'hémicycle depuis plus longtemps. Les deux premières journées de débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de moralisation de la vie publique ont ainsi été particulièrement agitées. Les nouveaux députés de La République en marche ont vécu des débuts chaotiques, entre interruptions de séances et protestations des élus de l'opposition. Lundi, Danielle Brulebois, présidente de séance, a été recadrée sèchement par Delphine Batho et Christian Jacob, qui a parlé «des limites de l'inexpérience». Mardi, c'est Carole Bureau-Bonnard, vice-présidente de l'Assemblée nationale, qui a concentré les critiques. En cause, sa gestion du vote et son refus d'accorder la parole à certains élus. «Ici, on n'est pas dans une phase d'apprentissage, on fabrique la loi», lui a lancé le député LR Philippe Gosselin, visiblement très irrité par la tournure du débat. Face à ses difficultés pour tenir l'Assemblée, Carole Bruneau-Bonnard a même été remplacée au perchoir par François de Rugy, le président de l'institution. Un amateurisme qui nuit au sérieux que doit inspirer un parti politique, qui plus est quand il jouit d'une majorité absolue et peut donc influencer sur les lois de la République. Il est vrai que les Français étaient fatigués de voir les mêmes têtes parmi leurs parlementaires, mais le manque d'expérience de certains élus LREM commence à nuire à la crédibilité du parti présidentiel. Et si le parti de Macron ne montre pas rapidement ses qualités, les électeurs français pourraient rapidement décider de redonner leur confiance à la droite et à la gauche traditionnelle, et ce, dès les élections sénatoriales de septembre prochain.

F. M.

Afghanistan

26 soldats tués dans l'attaque de leur base par les talibans

Un convoi de plusieurs dizaines de talibans a attaqué en pleine nuit une base de l'armée afghane dans le sud du pays, faisant au moins 26 morts parmi les soldats et 80 dans les rangs insurgés, selon les bilans officiels. Depuis le début de leur offensive de printemps, les insurgés ont multiplié ce type d'assauts contre des casernes militaires et des bases de la police, prenant de cours les occupants assaillis pendant leur sommeil.

Selon une source locale, l'attaque du camp militaire de Karzali, dans le sud excentré de la province de Kandahar, a duré plusieurs heures, entre 22h00 mardi et jusqu'à 03h00 du matin hier et l'armée a dû faire appel aux forces aériennes pour bombarder les assaillants. Ce camp est situé dans le sud de la province de Kandahar, à proximité du Helmand voisin, un fief taliban où domine la culture du pavot dont ils tirent l'essentiel de leurs revenus. «Les terroristes ont attaqué le camp à Karzali la nuit dernière. Les soldats ont résisté avec bravoure et tué plus de 80 terroristes», a indiqué le porte-parole du ministère, le général Dawlat Waziri, qui a avancé un bilan de 26 morts et 13 blessés dans les rangs de

l'armée. Mais une source hospitalière à Kandahar a indiqué à l'AFP qu'au «moins 25 soldats blessés» avaient été acheminés dans les hôpitaux de la ville. Les talibans ont rapidement revendiqué l'opération sur leur compte Twitter et avancé un bilan de 70 morts. Selon un habitant du district de Khakrez qui abrite la base, joint par le correspondant de l'AFP, «des centaines de talibans sont arrivés à bord d'un convoi d'une trentaine de véhicules et ont attaqué la base en plusieurs points. Les combats ont duré des heures. Des renforts aériens ont été appelés pour bombarder les assaillants». Un officier de haut rang, refusant d'être identifié, a convenu que des soldats manquaient toujours à l'appel hier après-midi. «Il y avait plus de 80 soldats sur la base, c'était une attaque d'envergure. Une dizaine de soldats sont toujours portés manquants. Les assaillants ont emporté des véhicules militaires et des armes quand ils se sont retirés», a-t-il confié à l'AFP. Les talibans ont pourtant essuyé le feu des hélicoptères, a confirmé le général Raziq Shirzai, commandant de l'Armée de l'air afghane à Kandahar. «Nous avons mené de nombreux raids et tué des

dizaines d'entre eux. Nos hélicoptères ont ensuite transporté les soldats blessés vers les hôpitaux de Kandahar», a-t-il rapporté. La dernière attaque talibane d'ampleur contre une base militaire, le 21 avril près de Mazar-i-Sharif (nord), avait fait au moins 135 morts officiellement – plus de 200 selon des sources de sécurité – parmi de jeunes recrues frappées par surprise à la mosquée pendant la prière du vendredi et au réfectoire. En mai, au moins trois bases et camps militaires et de la police avaient été également attaqués de nuit, faisant au moins une soixantaine de morts dans la région de Kandahar, proche de la frontière pakistanaise, où les insurgés sont particulièrement présents.

Les talibans qui combattent le gouvernement afghan et les forces de sécurité appuyées par une coalition occidentale sous bannière de l'Otan ont accentué leur offensive depuis une semaine et attaquent sur tous les fronts.

Lundi, ils ont revendiqué un attentat à la voiture piégée dans l'ouest de Kaboul qui a fait 26 morts et 41 blessés, essentiellement civils, selon le dernier bilan officiel.



Festival d'Oran du film arabe

Des personnalités artistiques et culturelles honorées

■ La cérémonie d'ouverture de la dixième édition du Festival d'Oran du film arabe était une occasion pour honorer plusieurs figures de la scène cinématographique algérienne et arabe.

Cet évènement filmique s'est ouvert en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, des autorités locales ainsi qu'une pléiade de personnalités culturelles et artistiques.

Par Abia Selles

Des personnalités du septième art et de la culture arabes ont été honorées lors de la soirée inaugurale de la dixième édition du Festival d'Oran du film arabe (FIOFA) en présence du ministre de la Culture, des autorités locales ainsi que plusieurs personnalités culturelles et artistiques du monde arabe. Cette cérémonie qui a eu lieu au théâtre régional Abdelkader-Alloula était une occasion pour revenir sur le parcours des artistes honorés.

Le grand comédien comique feu Hassan El Hassani (1916-1987), plus connu sous le nom artistique de Boubagra, a été honoré. Le défunt a marqué d'une marque indélébile le 7^e art national, en prenant part à plus de 40 films comme «*Les portes du silence*» d'Amar Laskri, «*Le vent des Aurès*» de Mohamed Lakhdar Hamina, «*L'Opium et le bâton*» d'Ahmed Rachedi, «*Chroniques des années de brasse*» de Lakhdar Hamina, film qui a obtenu la Palme d'or au festival de Cannes en 1975.

La défunte comédienne égyptienne Karima Mokhtar (1934-2017) a été également honorée, en signe de reconnaissance à son parcours artistique au cinéma et à la télévision. Ses rôles dans le film «*El Hafidh*» ou dans



la pièce théâtrale «*El Iyal Kibrit*» (Les enfants ont grandi) ou encore dans le feuilleton «*Yatrabta fi izzou*» restent inoubliables pour les cinéphiles et les téléspectateurs. Son talent a été reconnu à l'échelle mondiale puisqu'elle a décroché plusieurs prix internationaux. L'actrice syrienne Raghda, née en 1957, a été distinguée à cette occasion, tout comme la comédienne algérienne Nadia Talbi. Née en 1944 à Mostaganem, cette artiste s'est surtout distinguée dans ses rôles interprétés dans des pièces théâtrales et œuvres télévisuelles. Elle a également fait partie de la distribution des films de Lakhdar Hamina,

«*Chroniques des années de braises*», «*Le vent de sable*» et «*La dernière image*».

Par ailleurs, le comédien Hassen Benzerari a été distingué. Cet artiste de Constantine s'est taillé une place honorable dans la production télévisuelle, notamment avec la série comique «*Aassab wa awtar*», rappelle-t-on.

Le FIOFA a honoré l'écrivain et chercheur algérien Mouloud Mammeri (1917-1989), auteur de plusieurs romans dont certains ont été adaptés au cinéma comme «*L'opium et le bâton*» d'Ahmed Rachedi et «*La Colline oubliée*» d'Abderrahmane Bouguerrouh, premier film



algérien en tamazight.

Les organisateurs du Festival ont célébré, en présence du réalisateur Moussa Haddad, le 40^e anniversaire de son film «*Les vacances de l'inspecteur Tahar*», un véritable succès du 7^e art national.

Enfin, le critique palestinien Bachar Ibrahim a été honoré pour avoir contribué à faire connaître le 7^e art arabe et en portant haut la juste cause de son peuple. Ses ouvrages comme «*Le cinéma palestinien au 20^e siècle, visions et positions du cinéma syrien*», ont permis de faire découvrir les créations et les cinéastes arabes.

A. S.

Cinéma

Encore une fois, Daniel Craig va jouer James Bond

L'acteur britannique Daniel Craig a finalement accepté de jouer dans un nouvel épisode des aventures de James Bond, l'espion britannique qu'il a déjà incarné quatre fois, après avoir indiqué publiquement ne plus être intéressé par le rôle.

La compagnie britannique Eon Productions, qui produit les films de la série, a annoncé

lundi que le 25^e volet des tribulations de James Bond sortirait le 8 novembre 2019, sans donner plus de précisions quant à la distribution.

L'arrivée de Daniel Craig dans la peau du flegmatique agent britannique a correspondu à la montée en puissance de James Bond, qui a notamment dépassé, pour la première fois, le mil-

liard de dollars de recettes au box-office mondial avec «*Skyfall*», sorti en 2012.

L'épisode suivant, «*Spectre*» (2015), n'a pas fait aussi bien mais rapporté tout de même 880 millions de dollars, selon le site spécialisé Box Office Mojo.

Agé de 49 ans, Daniel Craig avait régulièrement laissé entendre qu'il ne souhaitait plus

jouer du Walther PPK, le pistolet fétiche de James Bond, précisant après que c'était son sentiment du moment et pas forcément une décision définitive.

Plusieurs noms avaient circulé pour prendre la relève de Daniel Craig, notamment les acteurs britanniques Tom Hiddleston et Idris Elba.

L. B.

Décès

Le chanteur australien Gurrumul n'est plus

Le chanteur aborigène australien Gurrumul est décédé à 46 ans au terme d'un long combat contre la maladie, a annoncé hier sa maison de disques. Non-voyant, Geoffrey Gurrumul Yunupingu chantait d'une voix prenante une sorte de folk aborigène en s'accompagnant à la guitare, entouré de quelques musiciens acoustiques. Il avait collaboré avec plusieurs stars comme Sting et Elton John.

L'artiste, qui était d'une timidité rare, avait très rapidement obtenu une reconnaissance internationale après la sortie de son premier

album en 2008 en dépit du fait qu'il chantait dans son dialecte Gumatj compris que par 3 000 personnes.

«*Nous pleurons aujourd'hui la perte d'un grand Australien, D'G. Yunupingu, qui nous a quittés hier à l'Hôpital royal de Darwin après un long combat contre la maladie*», a annoncé dans un communiqué Skinnyfish Music Australia.

«*D'G. Yunupingu était un remarquable Australien qui partageait sa langue Yolngu avec le monde au travers de sa musique*», a notamment tweeté le Premier ministre

Malcolm Turnbull. Le défunt avait livré avec Sting une interprétation remarquable d'«*Every Breath You Take*» en 2009 sur le plateau de «*Taratata*». Il avait également chanté devant la reine Elizabeth ou le président américain Barack Obama. Il était né non-voyant en 1971 dans le village reculé de Galwin'ku, situé sur l'île Elcho, au large de la Terre d'Arnhem, dans l'extrême Nord de l'Australie.

Il souffrait vraisemblablement de problèmes de foie et de reins après avoir contracté l'hépatite B quand il était enfant.

R. C.

Rendez-vous culturels

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 4 août :

Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «*Hommage à ma mère, sourire et nature*».

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab- El-Oued, Alger)

Jusqu'au 3 août :

Exposition «*Alger, la protégée d'Allah*».

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «*Entre ciel et mer*» de Noël Fantoni.

Ville antique de Djemila

Jusqu'au 27 juillet,

chaque jour à 22h

13^e Festival Arabe de Djemila

Jeudi 27 juillet 2017 :

Cheb Anouar, Cheikh Soltane, Nada Al Réhane, Mohammed Assaf
Centre des conventions d'Oran.

Vendredi 28 juillet :

La chanteuse Zahera Darabid, alias Zaho, se produira à Oran après trois ans d'absence de sa Terre natale. L'interprète de «*C'est chelou*» et «*La roue tourne*» revient pour un concert exceptionnel dans le cadre du «*happy week-end*».

Théâtre de plein air des Sablettes (Le Caroubier, Alger)

Vendredi 28 juillet à

19h30 :

Concert de malouf par Faouzi Abdennour.

Théâtre de verdure Casif de Sidi-Fredj (Alger)

Jeudi 27 juillet :

Concerts de Hakim Halaka, Kenza Morsli et Cheb Mimou.

Vendredi 28 juillet :

Concerts de Nada Rayhane, Nassim Staïfi et Dassine.

Samedi 30 juillet :

Concerts de Hasni Sghir, Bariza et Nassim London.

Dimanche 31 juillet :

Concerts de cheb Abbès, Djamilia et Nessrine.



Ligue 1 Mobilis/ USM Alger

Deux joueurs franco-algériens à l'essai

L'USM ALGER a mis, à partir de mardi, deux joueurs franco-algériens à l'essai en vue d'un éventuel recrutement, à savoir l'ailier droit formé à Fulham (Angleterre) Adam Toubal (21 ans) et le latéral droit de l'US Pontet Grand Avignon 84 (France) Mohamed Nehari (24 ans), a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football mardi sur son site officiel.

Les deux joueurs en question ont entamé les tests à l'occasion de la reprise des entraînements mardi au stade Omar-Hamadi en présence d'un effectif «presque au complet» à l'exception de quelques éléments à l'image de Farouk Chafai, Faouzi Yaya et Mohamed Benyahia qui devaient reprendre hier, précise la même source.

Cette première séance s'est déroulée sous la houlette de l'entraîneur belge Paul Put et de Abdelkader laïche, nommé la veille au poste d'assistant princi-

pal.

Côté recrutement, l'effectif des «Rouge et Noir» a enregistré l'arrivée de quatre nouveaux joueurs : l'attaquant Okacha Hamzaoui (ex-Nacional Madeira/Portugal, prêt d'un an), le milieu de terrain Faouzi Yaya (ex-MO Béjaia/ trois ans), le défenseur Redouane Cherifi (ex-USM Bel-Abbès/quatre ans) et le milieu de terrain Oussama Chita (ex-MC Alger/quatre ans).

L'USMA reste engagée en Ligue des champions d'Afrique où elle rencontrera Ferroviario da Beira (Mozambique) en quarts de finale de la compétition (aller à Maputo le 15, 16 ou 17 septembre, retour à Alger le 22, 23 ou 24 septembre).

L'USMA a terminé 3^e au classement final du précédent exercice de Ligue 1, cédant son titre de champion d'Algérie, remporté au terme de la saison 2015-2016, à l'ES Sétif.

M. O.

Championnats du monde d'athlétisme handisport de Londres

Accueil chaleureux des «héros» de Constantine

LES «HÉROS» de Constantine, Ismahane Boudjaâdar, Nadia Medjemedj et Karim Betina, qui ont honoré leur ville et l'Algérie lors des championnats du monde d'athlétisme handisport organisés du 14 au 23 juillet à Londres, ont reçu, à leur arrivée, un accueil chaleureux à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, a-t-on constaté mardi.

Le wali de Constantine, Abdessami Saïdoune, accompagné de plusieurs responsables locaux, a réservé un accueil spécial aux trois héros au salon d'honneur de l'aéroport.

Ismahane Djaâdar qui était accompagnée de son coach Abdelmadjid Kahlouch a exprimé à l'occasion sa joie d'avoir pu honorer le sport algérien parti-

culièrement le handisport.

Un tel accueil, a-t-elle ajouté, «relève le moral et incite à davantage d'efforts lors des prochaines compétitions».

Représentée par 19 athlètes dont 9 dames, l'Algérie s'est classée lors de ces 8^e championnats du monde, 7^e sur 95 pays participants et a décroché 19 médailles dont 9 en or, 4 d'argent et 6 de bronze. 1 300 athlètes ont concouru dans 213 épreuves durant ces championnats du monde handisports. L'athlète Asmahane Boudjadjar a remporté la médaille d'or (javelot/F33) avec un lancer de 5,92 mètres. Nadia Medjemedj s'était classée 4^e (javelot F55) et Karim Betina 5^e (javelot F32).

R. S.

Beach soccer

Coup d'envoi du 16^e festival d'«Été d'or» à Hadjadj à Mostaganem

LE 16^e Festival d'«Été d'or» de soccer-beach des moins de 16 ans a débuté mardi soir à la plage de Hadjadj 1, dans la wilaya de Mostaganem, avec la participation de 12 équipes des écoles de football de cette compétition.

Ces équipes sont issues des wilayas d'Annaba, El Oued, Laghouat, Médéa, Sidi Bel-Abbès, Béchar, Aïn Defla, Ghardaïa et Mostaganem.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation de football, organisée par l'association locale Sables d'or en collaboration avec la wilaya et plusieurs directions locales, a été marquée par le déroulement d'une rencontre d'exhibition entre des équipes féminines de Canastel (Oran) et Relizane et de trois matchs hors compéti-

tion. Le président de l'association organisatrice, Hocine Benchenine, a appelé à cette occasion au développement de ce sport en introduisant un parcours sportif en cette discipline pour toucher différentes wilayas du pays, surtout côtières.

Dans ce contexte, il fait part de la possibilité d'organiser l'été prochain, quatre étapes sur les plages de Tlemcen, Boumerdès, Annaba et Mostaganem.

Cette manifestation sportive permet de promouvoir le sport et le tourisme local, en faisant découvrir des sites touristiques de la wilaya et en programmant des visites vers les sites dont le mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf.

O. N.

Mondial U21 / Algérie

Slahdji : «Cette équipe représente le futur du handball national»

■ Le gardien de but du GS Pétroliers, Abdelmalek Slahdji, a estimé que la sélection algérienne U21, à sa tête son coéquipier et portier Khalifa Ghedbane, étincelant lors du Tour préliminaire du Championnat du monde de la catégorie qui se déroule à Alger, «représentait le futur du handball national à condition de lui fournir tous les moyens pour continuer à progresser».

Par Khaled L.

«C

ette équipe est le futur du handball algérien. Les joueurs prouvent match après match qu'ils sont capables de renforcer les rangs de l'équipe seniors, à condition de continuer à travailler d'arrache-pied et garder la tête sur les épaules», a déclaré Slahdji à l'APS, à l'issue de la qualification du «Sept» algérien aux huitièmes de finale du Mondial-2017.

«Je suis l'équipe depuis le début de la compétition, je pense que son niveau s'améliore de match en match. Les joueurs engrangent de l'expérience qui leur servira pour la suite de la compétition et surtout face à la Macédoine où il faudra être au taquet dès le début du match pour passer au tour suivant», a-t-il ajouté.

Le portier algérien, qui a pris sa retraite internationale depuis le Mondial-2015 au Qatar, est également revenu sur les prestations XXL de son coéquipier en club, Khalifa Ghedbane, qu'il considère comme son «petit frère». «Ghedbane est en train de faire un grand Mondial.



PH. > D. R.

Mettons de côté les arrêts qu'il effectue à chaque rencontre, il dirige ses coéquipiers en défense et les met en confiance en étant un rempart infranchissable», a-t-il souligné. «Je côtoie Ghedbane depuis quelques années déjà, c'est un joueur avec beaucoup de qualités et qui travaille très dur pour atteindre le haut niveau. Il prouve à travers

ses prestations qu'il est le futur gardien de l'équipe seniors», assure Slahdji.

Les coéquipiers de l'excellent gardien de but Ghedbane devaient défier en huitièmes de finale de «leur» Mondial, la Macédoine hier à 20h45 à la salle Harcha-Hacène.

K. L./APS

Le président de la Fédération de l'IHF «Le Mondial en Algérie se déroule dans d'excellentes conditions»

Le président de la Fédération internationale de handball (IHF), Hassen Mostefa, a assuré que le Championnat du monde de handball des moins de 21 (U21) qui se dispute à Alger jusqu'au 30 juillet se déroule dans d'excellentes conditions», faisant l'éloge de la Commission d'organisation qui a réussi son pari.

«Le Mondial U21 qui se dispute en Algérie se déroule dans d'excellentes conditions jusqu'à présent, et toutes les commodités sont réunies pour la réussite

de cet événement international. Aucun problème n'a été signalé depuis le début de la compétition et les équipes participantes bénéficient de toute l'attention nécessaire», a déclaré le président de l'IHF.

«Je pense que l'Algérie a répondu à ses détracteurs qui l'ont critiquée, notamment à cause des infrastructures sportives et hôtelières, en organisant un Mondial aux normes internationales et toutes les délégations sont là pour l'approuver», a-t-il ajouté.

Les 8^e de finale du championnat du monde de handball 2017 des moins de 21 ans proposaient hier des affiches alléchantes qui devraient gratifier les spectateurs de beau jeu, dont Allemagne - Suède (16h00 à la Coupole) ou encore Danemark - Norvège (20h30 à la Coupole).

De son côté, l'Algérie devait être opposée à la Macédoine à la salle Harcha à partir de 20h45.

Racim S.

Coupe arabe des clubs

Gasmi (NA Hussein Dey) dans l'équipe type de la 1^{re} journée

L'attaquant et capitaine du NA Hussein Dey, Ahmed Gasmi, a été choisi dans l'équipe type de la première journée de la Coupe arabe des clubs de football qui se poursuit actuellement en Egypte.

Gasmi est le seul joueur du représentant algérien figurant dans le onze modèle de la com-

pétition, publié sur la page officielle de l'Union des associations arabes de football sur Twitter. L'attaquant Hussein déen avait contribué à la victoire de son équipe face à Al Wihda des Emirats arabes unis (2-0), en inscrivant le second but, samedi passé en match inaugural de l'épreuve relancée après quatre

ans d'absence.

Le NAHD affronte mardi les Jordaniens d'Al Fayçali, qui avaient fait sensation lors de la première journée en battant le favori du tournoi, Al Ahly d'Egypte (1-0), au stade Essalam du Caire, pour le compte de la deuxième journée.

B. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Herboristeries à Constantine/Au premier semestre

Saisie de 535 kg de produits non conformes

LES BRIGADES de contrôle et de répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya de Constantine ont procédé à la saisie, durant le premier semestre de l'année en cours, de 535 kg de produits «non conformes» commercialisés par des herboristes, a-t-on appris, hier, auprès de cette direction. Ces saisies, d'un montant s'élevant à plus de 3 millions de DA, ont été opérées à l'issue de 63 interventions menées durant cette même période et ont généré 14 procès-verbaux et la fermeture de quatre herboristeries, a affirmé à l'APS, Abdelghani Bounaâs, chef de service de protection du consommateur et de la répression des fraudes. Selon cette même source, 90% des infractions relevées par les brigades de contrôle sont liées au non-respect de l'étiquetage et du code spécifique à cette activité. Dans ce contexte, M. Bounaâs a souligné qu'une réunion a regroupé, au cours de ce mois de juillet, 34 herboristes au siège de la direction du commerce de Constantine en vue de leur expliquer le contenu de l'instruction ministérielle portant sur l'interdiction et l'arrêt immédiat, par les commerçants exerçant l'activité de préparation, de conditionnement ou de vente

d'herbes, de toute promotion des vertus thérapeutiques de leurs produits dans les médias, en sus de la suspension de l'importation de mixtures faites à base d'herbes. Ce même responsable a rappelé, à ce propos, que les herboristes ont été informés de la nécessité de respecter le contenu de cette instruction ministérielle et que leur activité doit être uniquement orientée vers la vente des herbes sèches ou fraîches et d'éviter de s'adonner aux méthodes de guérison thérapeutiques traditionnelles comme la hidjama et la roquia notamment. La direction du commerce de la wilaya de Constantine a également demandé à ces commerçants de signer un engagement traduisant leur volonté à respecter le cadre de leur activité commerciale, conformément à cette instruction ministérielle. Par ailleurs, M. Bounaâs a fait savoir que des brigades mixtes contrôleront désormais les pharmacies commercialisant des compléments alimentaires notamment, conformément à une décision interministérielle remontant au mois de mai 2017, impliquant les départements de la Santé et du Commerce.

H. N.

Formation professionnelle 2017-2018

La rentrée officielle fixée au 24 septembre

LA RENTRÉE officielle de la formation professionnelle 2017-2018 est fixée au 24 septembre 2017, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les inscriptions au niveau des établissements de la formation professionnelle ont débuté le 9 juillet et s'étaleront au 16 septembre 2017, alors que la rentrée officielle est fixée au 24 septembre de la même année. Entre-temps, le ministère a prévu des journées de sélection et d'orientation du 17 au 19 septembre 2017. La proclamation des résultats définitifs de ces inscriptions inter-

viendra le 20 septembre 2017, ajoute la même source. Le secteur de la formation professionnelle travaille dans le sens de diversifier les offres de formation à même de répondre au souci de moderniser la formation et de la mettre au diapason des besoins du développement de l'économie nationale, a-t-on précisé. Il s'agit, en fait, de mettre en adéquation la formation professionnelle avec le secteur de l'emploi, à la faveur notamment de l'amélioration de la prise en charge des actions de formation, à savoir l'industrie, le BTP, l'agriculture, l'hôtellerie et le tourisme.

Espagne

Un Marocain arrêté pour diffusion d'idéologie terroriste

LES AGENTS du service d'information de la Garde civile espagnole ont arrêté, hier à Balmaseda (pays basque), une personne de nationalité marocaine accusée de répandre l'idéologie terroriste de Daesh et sa diffusion à travers des images publiées sur les réseaux sociaux. La personne arrêtée, âgée de 22 ans, publiait également, selon un communiqué du ministère espagnol de l'Intérieur, des «images d'activités terroristes menées par des éléments étrangers en Syrie et avec lesquels il avait des contacts étroits». Une fouille du logement où habite ce Marocain a été menée par les éléments de la Garde civile pour «recueillir les preuves des activités de ce Marocain menées principalement par des moyens électro-

niques et de découvrir éventuellement s'il a des contacts avec des éléments de Daesh en Espagne», précise la même source. Depuis 2013 à ce jour, explique-t-on, le délégué aurait publié de nombreux documents «faisant référence à l'extrémisme et à la lutte armée tout en vantant les dirigeants des divers groupes terroristes (Al Qaida, Daesh et autres)». Il a également diffusé sur son profil facebook un rappel commémorant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Depuis le 26 juin 2015, date à laquelle le ministère de l'Intérieur a porté à 4 le niveau d'alerte antiterroriste, les forces de sécurité espagnoles ont arrêté 186 terroristes dans des opérations en Espagne et à l'étranger, conclut la même source.

L. O.

Baccalauréat 2017: un taux de réussite de 56,07%



Djalou@hotmail.com

Baccalauréat

Tizi Ouzou première pour la 9^e fois

■ La wilaya de Tizi Ouzou a obtenu un taux de réussite à l'examen du baccalauréat pour l'année scolaire 2016/2017 de 71.82%, avons-nous appris, hier, auprès du chargé de communication de la Direction locale de l'éducation.

Par Hamid M.

Un taux de réussite loin devant de celui national qui est de 56.07% et qui permettra à la wilaya de se maintenir en première place à l'échelle nationale pour la 9^e fois consécutive. Des 14 753 candidats présents aux épreuves des deux sessions du baccalauréat 2017, 10 595 ont décroché leur visa pour l'université. Les trois bacheliers lauréates de la wilaya ont

obtenu des moyennes supérieures à 18/20. Il s'agit, selon le même responsable, de Boucetoua Nesrine (18.86) du lycée Rabah-Stambouli de Tizi-Ouzou, Chafai Tinhinane (18.69) et Sab Lilia (18.67) toutes les deux du lycée Mohamed-Said-Diouani de Makouda. Toujours selon la même source, en plus d'un taux élevé de réussite, les bacheliers de Tizi-Ouzou étaient nombreux à obtenir leur quitus pour l'université avec des

moyennes importantes dont 13 avec des notes supérieures à 18/20, 68 avec plus de 17/20, 267 avec plus de 16/20, 647 avec plus de 15/20, 1 190 avec plus de 14/20 et 2 179 avec des moyennes situées entre 12 et 14/20. Enfin, aux trois premières places par établissements arrivent les lycées Mohamed-Said-Diouani de Makouda (94.23%), Ath Zemenzer (92.75%) et Laadlani de Maatkas (89.89%).

H. M.

Chemini

Un cambrioleur arrêté

«La police judiciaire de la Sûreté de daïra de Chemini a réussi à arrêter, récemment, le voleur d'un magasin de la commune», a-t-on appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Il s'agit d'un récidiviste Z.F. âgé 30 ans et natif de Sidi-Aïch. Ce dernier a fait irruption dans le magasin, dérochant une somme d'argent estimée à 20 millions de centimes et du matériel électroménager appartenant à A.Z. «L'affaire a été élucidée suite à une enquête enclenchée après un dépôt de plainte pour vol effectuée par la victime», souligne-t-on. «La police scientifique et technique qui a investi les lieux du méfait, a ana-

lysé certains objets et retrouvé des indices matériels qui ont permis d'identifier le malfaiteur qui s'est avéré être impliqué dans d'autres affaires similaires», précise la même source. Un dossier

pénal a été élaboré à l'encontre du mis en cause qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-Aïch qui l'a écroué.

H. C.

Drogue à Béjaïa

5 individus arrêtés cette semaine

«Les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya ont arrêté, au courant de cette semaine, 5 individus pour détention de kif, psychotropes et armes blanches prohibées», a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les cinq individus âgés entre 20 et 30 ans, natis de Béjaïa et Batna, étaient à bord d'une voiture de marque Kia Picanto immatriculée à Alger lorsqu'ils ont été signalés. Après la fouille effectuée par les enquêteurs, une quantité de drogue, dont des psychotropes et du kif, a été retrouvée. «Ils ont été présentés devant les juridictions compétentes qui en ont écroué deux et placé les autres sous contrôle judiciaire», ajoute la même source.

H. C.